



Frais de transport pour la garde des enfants

Par **filles56**, le **19/10/2015** à **17:38**

Il y a 5 ans j'ai divorcé, à l'époque nous étions en garde alternée(nous habitons en Bretagne). Il y a deux ans, mon ex mari a commencé une formation donc la garde alternée ne pouvait plus se faire. Ensuite il a déménagé sur Bordeaux(lieu où sa compagne vivait). En juin dernier, il a déménagé sur Tours et moi je suis arrivée sur Bordeaux. Nous devons faire une requête pour réviser le montant de la pension alimentaire et me demande de participer aux frais de déplacements, je ne veux pas. Suis je obligé de l'accepter?